

Règlement Foulées de Gruffy 10,5km, Randonnée, courses enfants et Familles.

Départ : Lieu et Horaires :

L'ensemble des courses ont lieu à Gruffy (lieu dit Crêt de la Galère), avec départs et arrivées au village course.

Seule les Foulées 10,5km sont chronométrées et donnent lieu à un classement.

Date : Dimanche 08 Avril 2018

Heure de départ :

Course	Age	Distance	Dénivelée	Horaire
Foulée 10,5km	>=16 ans	10,6km	125m	9h20
Randonnée	N/A (enfant accompagné d'un adulte)	12,5km	250m	8h45
Foulée découverte	Avant 2006	2,8km	50m	10h45
Course enfant (2000m)	2006-2007-2008	2km		11h00
Course enfant (700m)	2009 à 2012	700m		11H20
Course famille (3x700m)	> 2012, et un membre de plus de 10ans	3x700m		12h05

Tarifs :

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particuliers laissés à l'appréciation du comité d'organisation, et justifié par un certificat médical adressé auprès de notre organisation. Dans ce cas, et après accord du jury des commissaires, remboursement par chèque (-3€ de frais de traitement) sous un délai de 3 mois après la date de la course.

Tarif comprenant lot coureur (pour tous les inscrits Foulées 10,5km et randonnée uniquement), et ravitaillements :

- Foulées 10,5km : 15€ (+ 1€ de frais d'inscriptions en ligne) (11€ avant le 09/03/18)
- Randonnée: 7€ (+ 1€ de frais d'inscriptions en ligne)

- Foulées découvertes: 2€ (+ 1€ de frais d'inscriptions en ligne)
- Courses enfants: 2€ (+ 1€ de frais d'inscriptions en ligne)
- Courses Familles: 4€ (+ 1€ de frais d'inscriptions en ligne)

Conditions de participation :

Les inscriptions sont ouvertes du 15/12/17 au 06/04/18 (minuit)

Les inscriptions au 10,5km ne pourront être faites qu'en ligne :

<http://www.l-chrono.com/inscriptions-foulees-de-gruffy/>

Les inscriptions sont possibles sur place pour la Randonnée, les Foulées découvertes, courses enfants et famille.

Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées :

- du bulletin d'inscription renseigné (en ligne)
- de la photocopie de la licence FFTri ,FFCO, ou FFA en cours de validité à la date de la course ou d'un certificat médical en cours de validité à la date de la course (datant de moins d'un an), indiquant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Les coureurs ne présentant pas de certificat médical ou de licence autorisée, au plus tard au retrait du dossard, ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Pour les mineurs : Fournir obligatoirement l'autorisation parentale signée (voir bulletin d'inscription).

Matériel obligatoire:

- Aucun

Matériel recommandé:

- une veste imperméable permettant de supporter les intempéries en montagne (en cas de mauvais temps)
- des gants et un bonnet en cas de mauvais temps ou de froid.

Barrières horaires, élimination, abandons :

Foulées 10,5km :

Durée maximale de 1h30

Barrières horaires :

- ARRÊT DE LA COURSE À 10h40

Foulées découvertes, Randonnée, courses enfants & familles :

- Pas de barrière horaires
- ARRÊT DE L'ENSEMBLE DES COURSES à 14h15

Tous les coureurs atteignant les postes de ces barrières horaires hors délai seront arrêtés. Ces coureurs ne seront pas classés au-delà de ces délais et ne pourront pas prétendre à l'intégralité de l'assistance mise en place par l'organisation ; laquelle décline toute responsabilité pour les conséquences qui pourraient en découler. En cas d'abandon (possible uniquement aux postes de barrières horaires et auprès des signaleurs) ou de passage hors délai, le coureur doit obligatoirement remettre son dossard au responsable du poste de barrière horaire.

Les concurrents seront éliminés pour cause de :

- Absence de dossard (celui-ci doit être apposé sur la poitrine)
- Absence au pointage de contrôle effectué en plusieurs points du parcours
- Non-respect du milieu naturel et de l'environnement traversé.

Retrait des dossards :

Foulées 10,5km :

Pas d'inscription sur place.

Le samedi 07 avril de 15 h à 17 h > École de Gruffy (Chef Lieu > plan sur le site internet de la course).

Le dimanche 08 avril de 6h30 à 9h00 au Crêt de la galère (Village départ/arrivée de la course).

Randonnée, Foulées découvertes, Courses enfants et familles :

Possibilité d'inscription sur place (+ 1€)

Retrait des dossards :

Le samedi 07 avril de 15 h à 17 h > École de Gruffy (Chef Lieu > plan sur le site internet de la course).

Le dimanche 08 avril de 6h45 à 11h00 (15min avant départ course) au Crêt de la galère (Village départ/arrivée de la course).

Ravitaillements :

Un ravitaillement Liquide est prévu sur le parcours des Foulées 10,5km.

Un ravitaillement liquide et solide est prévu à l'arrivée, pour l'ensemble des courses.

Récompenses :

Foulées 10,5km :

La remise des prix aura lieu à partir de 11h30 au village départ / arrivée (Crêt de la galère) .

Sont récompensés:

- les 3 premiers hommes scratch
- les 3 premières femmes scratch
- les 3 premiers de chaque catégorie : espoirs, séniors, Vétérans 1 à 4 hommes et femmes ;

Pas de cumul des récompenses

La présence des participants récompensés est obligatoire.

Courses non chronométrées et n'offrant pas de classement (Randonnée, Foulées découvertes, Courses enfants & familles) :

Une médaille pour tous les enfants participants.

Pas de récompenses pour les courses Familles et la Randonnée.

L'organisation se réserve le droit de distribuer des lots aux participants des courses non classées (sans en avoir l'obligation).

Repas

Possibilité de petite restauration sur place. Un repas chaud et amical est également organisé après les courses.

Les réservations (obligatoires) sont à effectuer à l'aide du bulletin d'inscription en ligne. Les réservations seront considérées définitives à la réception du règlement (qui peut être commun avec l'inscription de la course).

Modification du parcours – Annulation de la course – Arrêt de la course :

Modification du parcours: L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en cas de conditions météorologiques défavorables.

Annulation de la course: Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses de 4 heures maximum, d'arrêter les courses, voire d'annuler les courses sans préavis, sans que les coureurs puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

En cas d'annulation de la course, les frais d'inscription ne seront pas remboursés, les lots seront à disposition des inscrits mais ne seront pas envoyés.

Arrêt de la course: Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter la course à tout moment en cas d'accident corporel grave ou multiple, ou d'intempéries exceptionnelles susceptibles de mettre en danger les participants. Les coureurs devront alors respecter les consignes de sécurité données par les signaleurs. Aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

Sécurité et assistance :

La sécurité sera assurée par un réseau de postes de contrôle, ravitaillements et signaleurs le long du parcours. En cas de blessure ou d'accident d'un concurrent, chacun devra porter secours à la victime ou avoir le comportement le plus approprié.

Un poste de secours de la sécurité civile sera positionné à l'arrivée.

Assurance :

L'épreuve est couverte par une garantie responsabilité civile souscrite par les organisateurs auprès de Groupama. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image :

De par son inscription, tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image et adresse eMail dans le cadre de la promotion de l'évènement (pour l'édition présentes et éditions à venir) ; il autorise sans réserve l'organisation et ses partenaires à communiquer sous forme de newsletters.

Acceptation du règlement :

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, ou après l'épreuve, découlant du non-respect de ces règlements.